

Gouvernance - La RSE occupe une place croissante dans les AG

En 2018, les interventions des dirigeants et les questions des actionnaires du CAC 40 consacrées aux enjeux de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) lors de leurs grands rassemblements annuels ont significativement augmenté. Pour les uns comme pour les autres, la création de valeur semble désormais indissociable de ces sujets.

Année après année, les sujets ayant trait à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) occupent, lors des assemblées générales des groupes du CAC 40, une place croissante dans les échanges entre dirigeants et actionnaires. «2018 n'aura pas dérogé à la règle, indique Marie-Agnès Gallais, directrice générale de Capitalcom. C'est le signe que la RSE ne constitue plus seulement un enjeu communicationnel ou même opérationnel, mais conditionne, de plus en plus, la pérennité et la solidité de l'engagement actionnarial ou des parties prenantes.»

En 2018, 93 % des sociétés du CAC 40 ont réalisé lors de leurs grands rassemblements annuels

des exposés dans lesquels étaient évoqués, voire détaillés, les enjeux RSE de leur mission, rapporte l'Hebdo des AG. Un



Marie-Agnès Gallais, directrice générale, Capitalcom

«La RSE conditionne de plus en plus la pérennité et la solidité de l'engagement actionnarial ou des parties prenantes.»

chiffre en hausse de 5 points en glissement annuel. En outre, le temps moyen consacré cette année aux thèmes de la RSE par les quarante premières capitalisations françaises a atteint dix minutes, soit une de plus que l'an dernier (la durée dépasse même les vingt minutes pour des entreprises comme Kering ou Danone). Une hausse expliquée par le fait que, pour cette édition, la proportion de grands groupes ayant choisi d'allouer une limite de temps spéci-

fique au traitement de la RSE a diminué.

Progression de l'Integrated Thinking

Dans les auditoriums, les actionnaires se sont montrés particulièrement investis sur ce thème. Près de 15 % des questions formulées, soit plus d'une centaine au total, l'ont été sur des enjeux de RSE, selon Capitalcom. Des interventions jugées d'ailleurs «plutôt critiques» par l'Hebdo des AG. «En cinq ans à peine, l'appropriation des sujets de performance globale par les actionnaires et leurs attentes en la matière se sont considérablement renforcées», souligne Bénédicte Hautefort, présidente fondatrice d'equityStories.

Au nombre des sujets abordés ayant trait à des enjeux de RSE, la rémunération des dirigeants a occupé, une nouvelle fois, une place centrale dans les discussions. Si, pour la première fois depuis 2014, le taux d'approbation moyen des résolutions Say on Pay s'est affiché en progression sur un an (à la fois sur le vote ex ante et ex post), les

questions portant sur l'intégration de critères extra-financiers dans la rémunération variable du top management (une petite dizaine environ) n'ont jamais été aussi nombreuses. Ceci alors que près de la moitié des groupes du CAC 40 (18 exactement) déclarent tenir compte de ces critères dans ce domaine.

Le thème de la digitalisation, éminemment stratégique, a lui aussi été largement débattu. Avec une approche toutefois «résolument positive», note Capitalcom, focalisée sur «sa valeur ajoutée pour l'humain» et son potentiel en termes de «création d'emploi» et «d'utilité pour la société et la planète». «Bien entendu, les thèmes récurrents du développement durable, de la transparence, des droits de l'homme, de la parité, de l'éthique des affaires ou encore de la formation des employés ont fait l'objet, comme tous les ans, d'échanges soutenus», note Marie-Agnès Gallais.

La véritable nouveauté constatée cette année réside certaine-

ment dans la refonte du contenu des présentations de certaines entreprises, refonte inscrite dans une démarche d'Integrated Thinking. «Plutôt que de passer en revue les points constitutifs de leur organisation et de leur stratégie selon une hiérarchisation convenue, certains groupes font dorénavant le choix de détailler leur stratégie de création de valeur en tenant compte des évolutions économiques, technologiques, mais aussi sociales et environnementales de leurs marchés, indique Marie-Agnès Gallais. En conséquence de quoi les problématiques de RSE deviennent beaucoup plus saillantes.» Tandis qu'Engie est la seule entreprise du CAC 40 à avoir obtenu la note maximale de 7 décernée par CapitalCom dans le cadre de son nouveau baromètre de l'Integrated Thinking, la plupart des autres groupes ont obtenu des notes s'échelonnant de 4 à 6. La marge de progression, indubitablement, est encore grande. ■

Thomas Feat @TomFeat

Publication de guides pour la déclaration de performance extra-financière (DPEF)

● La Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) et l'Association française de normalisation (Afnor) publieront dans les prochaines semaines des guides méthodologique destinés aux organismes tiers indépendants (OTI) chargés d'avaliser les déclarations de performances extra-financière (DPEF) des entreprises. Pour rappel, ce document remplace depuis l'an dernier l'ancien rapport RSE instauré par la loi Grenelle 2. «Le décret d'application du nouveau dispositif, s'il en précise les grands éléments, à savoir le modèle d'affaires, les principaux risques, les politiques de gestion des risques, les procédures de diligence raisonnable et les indicateurs clés de performance, ne définit pas spécifiquement le contenu de ces éléments, indique Pascal Baranger, directeur du département Développement durable de PwC. L'objectif de ces guides est donc de proposer un cadre normatif à l'attention des OTI chargés d'apprécier la conformité et la sincérité des déclarations, mais aussi des entreprises devant les élaborer.»

La publication de ces outils d'aide est aujourd'hui conditionnée à celle d'un arrêté précisant les modalités d'intervention des OTI dans le cadre de leur revue des déclarations de performance extra-financière.

Engouement croissant pour le rapport intégré

● Cinq ans après la publication de son cadre de référence par l'International Integrated Reporting Council (IIRC), le rapport intégré, document s'attachant à présenter le modèle de création de valeur financière et extra-financière de l'entreprise ainsi que son partage avec ses différentes parties prenantes, fait l'objet d'un engouement croissant de la part des sociétés françaises. Entre 2014 et 2018,

le nombre de rapports intégrés publiés dans l'Hexagone, indépendamment ou en tant que partie des documents de référence, a été multiplié par plus de 15, passant de 2 à 31. «Plebiscitée originellement par des entreprises évoluant sur des marchés à forte connotation environnementale, la rédaction de ce document se diffuse progressivement à tous les secteurs de l'économie, indique Edwige

Rey, associée responsable de la RSE et du développement durable chez Mazars.»

En témoigne, cette année, l'implication nouvelle de Société Générale et Capgemini.

● Si, avec 21 entreprises, le CAC 40 est encore majoritairement représenté, des groupes tels que Sécché Environnement, Altarea-Cogedim ou Nexity s'impliquent également.

Option Finance L'INFORMATION FINANCIÈRE LA PLUS COMPLÈTE, PARTOUT, TOUT LE TEMPS

A compléter et à retourner à : Option Finance - Service abonnements - 10, rue Pergolèse 75016 Paris. Tél. 01 53 63 55 58 - Fax 01 53 63 55 60 - abonnement@optionfinance.fr

Je souscris à l'ABONNEMENT PREMIUM au prix de 649 €* par an HT (soit 662,63 € TTC)

COMPRIS DANS L'ABONNEMENT PREMIUM :

- L'hebdomadaire Option Finance et la lettre Entreprise & Expertise (48 numéros)
- Le quotidien «OF@18h» et l'hebdomadaire, A la une cette semaine
- Tous les Hors-séries et Cahiers Option Finance + les Lettres professionnelles
- Tout le web et les archives Option Finance et Funds

Je souscris à l'ABONNEMENT CLASSIQUE au prix de 499 €* par an HT (soit 509,48 € TTC)

COMPRIS DANS L'ABONNEMENT CLASSIQUE :

- L'hebdomadaire Option Finance et la lettre Entreprise & Expertise (48 numéros)
- Le quotidien «OF@18h» et l'hebdomadaire, A la une cette semaine
- Tous les Hors-séries et Cahiers Option Finance + les Lettres professionnelles

1 Mes coordonnées

M. Mme Mlle

Nom : Prénom :

Fonction : Société :

Adresse Professionnelle Personnelle
.....

Code Postal : Ville : Tél. :

2 Mode de règlement

Je joins mon règlement de € TTC par chèque à l'ordre de Option Finance.

Je règle à réception de facture.

Je règle par CB : en appelant le service abonnement au 01 53 63 55 58 ou sur le site optionfinance.fr

Merci d'indiquer votre adresse mail pour recevoir le quotidien «OF à 18h» et A la une cette semaine

Date et signature (obligatoires)

* Tarif France 2018. Pour l'étranger, frais de port en sus (consultez le service abonnements au 01 53 63 55 58). Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, adresse, et si possible votre référence client.